



Montreuil le 28 septembre

COMMUNIQUE DU BUREAU NATIONAL **CTR 28/09/2012**

Pourquoi la CGT a décidé de boycotter le Comité Technique de Réseau (CTR) ?

Dans un contexte de crise systémique, où le gouvernement se devait d'incarner le changement, force est de constater que le quotidien des douaniers reste le même. Le Premier Ministre, comme ses Ministres, n'ont pourtant cessé de marteler dans les médias : « le dialogue social sera la marque de fabrique du gouvernement ! » Si un agenda social a été décliné suite à la Conférence Sociale des 9 et 10 Juillet, avec des perspectives de débats et de négociations, le dialogue social reste à la DGDDI toujours aussi atone et méprisant.

Depuis le Groupe de travail (GT) sur le « Dialogue social » (sic !) du 10 Juillet 2012, la situation en Douane n'a cessé de se dégrader. La destruction du service public douanier s'accroît, avec une politique générale de réduction des effectifs, renforcée par l'annonce d'hier, de notre Ministre d'une cure d'austérité à Bercy, avec l'officialisation de la suppression de 2500 postes, dont 400 pour la DGDDI.

Convoqués le vendredi 28 Septembre 2012, sur cet ordre du jour :

- Approbation du règlement intérieur du comité technique
- approbation des procès-verbaux
- rapport annuel de performance 2011 et orientations budgétaires 2013/2015
- point d'information TPL
- point d'information de la charte des contrôles CI
- point d'information BANACO
- point sur le suivi des requêtes des organisations syndicales

A la lecture de cet ordre du jour, avec pour seul objet le vote et l'approbation de Procès Verbaux et celui du règlement Intérieur, nous ne pouvons décemment siéger.

On ne peut pas se contenter d'examen informel en GT ou de points informels en CTR. C'est faire fi des représentants du personnel que nous sommes, et donc faire montre d'un total dédain à l'encontre du personnel douanier que nous représentons ! C'est en totale contradiction avec la conception du dialogue social affichée par le gouvernement vis à vis des partenaires sociaux et surtout avec la nôtre.

Voilà ce que nous voulions aborder :

- Un arrêt immédiat des fermetures de services et d'unités,
- Des créations d'emploi suffisantes pour faire face aux missions traditionnelles du service public douanier ainsi qu'aux enjeux nouveaux comme la TPL,
- Améliorer rapidement les conditions de travail et en premier lieu les méthodes d'organisation de travail de façon à mettre fin à la souffrance au travail aiguë dans notre profession.
- Mettre fin à la Performance dans notre administration où la politique du chiffre n'a que trop duré. C'est un mode d'évaluation qui prétend juger de l'activité humaine, alors qu'il n'est qu'une nouvelle soumission imposée au douanier en lieu et place de la recherche de la valeur de son activité.
- Garantir des volumes de promotion permettant un réel déroulement de carrière,
- Renforcer le logement social douanier, en redonnant des moyens financiers à l'EPA Masse
- Soutenir activement les associations douanières, notamment l'ODOD et la Mutuelle, dans leur activité d'action sociale
- Reconnaître la pénibilité du travail en surveillance par un droit effectif au départ à la retraite à 55 ans à taux plein,
- Supprimer la « journée de carence » qui rendrait caduque la note du 16/04/2012 sur les indispositions passagères,
- Abroger l'amendement Lamassoure et retour au droit de grève pour tous les agents des Douanes.
- Revoir les doctrines d'emploi, notamment concernant les spécialistes, motards,
- Imposer un bilan contradictoire des réformes passées.

Les menaces sur l'avenir de notre administration existent. Les inquiétudes des agents à ce sujet pèsent au quotidien et contribuent au mal-être ambiant. Nous devons plus que jamais défendre et promouvoir le service public douanier auprès des élus, des représentants de l'État ou du gouvernement.

C'est pourquoi le SNAD-CGT propose à l'ensemble de ses militants, syndiqués, et au-delà à l'ensemble des douaniers, de s'inscrire dans la journée européenne et nationale de mobilisation du **mardi 9 octobre prochain** et de participer aux initiatives locales et régionales.